



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS EST DONNÉ QUE le Conseil municipal, à sa séance régulière du 3 juillet 2018, a adopté le règlement n° 681 intitulé **Règlement amendant le *Règlement sur les permis et certificats n° 151*** dans le but d'y ajouter une précision concernant le rôle du fonctionnaire désigné.

Ce règlement entrera en vigueur le 5 juillet 2018, date de la publication de cet avis. Les règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Donné à Thetford Mines, ce 5 juillet 2018.

M^e Edith Girard, OMA
greffière de la Ville